



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE
éducation recherche culture insertion formation
3 rue Gambetta 57000 METZ

FSU LORRAINE

DECLARATION CAEN 26 MAI 2011.

La FSU LORRAINE souhaite aborder dans sa déclaration liminaire les deux points prévus à l'ordre du jour : les lycées des métiers et le contrat de plan.

Concernant le développement de la labellisation de lycées en lycées des métiers, la FSU LORRAINE rappelle que cette démarche ne doit pas être l'occasion de construire une offre de formation en adéquation trop étroite avec les possibilités locales d'emploi, qu'elle ne doit pas être le prétexte à la suppression d'options, qu'elle ne doit pas entraîner une spécialisation dans un champ professionnel au mépris de toute diversification géographique de la formation des lycéens, que la mixité des publics (formation initiale, apprentissage, formation continue) aux attentes, intérêts et rythmes très différents peut provoquer de grandes difficultés d'organisation et pédagogiques, que la labellisation ne peut pas être le prétexte à des suppressions de lycées professionnels et à la mise en place d'une concurrence entre établissements au sein d'un même bassin.

En tout état de cause, l'association et l'adhésion des personnels doivent être pleine et entière.

Une déception – c'est un euphémisme – des personnels en lycées des métiers aujourd'hui est déjà présente. Ce sont ces lycées qui se retrouvent être dans les premières places du «palmarès» des suppressions de postes !

Le Contrat de Plan a été présenté pour avis lors du Comité Régional Emploi Formation du 23 mai.

La FSU Lorraine s'est finalement abstenue.

La question de l'objectif chiffré de « 22917 » apprentis en Lorraine a en effet polarisé le débat. Cet objectif de « + 6000 apprentis » ne peut être partagé par la FSU LORRAINE. Elle le juge non souhaitable, irréaliste et irréalisable.

Pour autant, les orientations stratégiques générales précisées dans ce projet, à commencer la nécessaire élévation du niveau de formation et de qualification des Lorrains et la lutte contre les sorties sans qualification, préoccupations renforcées dans la version issue des groupes de travail font pleinement accord.

Ainsi, dès le 19 avril et à l'issue des travaux menés depuis le 11 mai, la FSU LORRAINE portait donc un avis favorable sur ce projet. Enfin, la FSU veut enfin souligner la capacité et qualité d'écoute des animateurs et animatrices des groupes de travail, qu'une méthode s'est dégagée : la concertation. Pour la FSU, la mise en place de groupes de travail avait permis un véritable enrichissement du projet. Une dynamique porteuse d'une vision partagée de la réussite de tous les Lorrains était à portée de main. La FSU LORRAINE regrette cette occasion manquée mais continuera de porter et de construire cette ambition.